

RESOLUTION 6.5
PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

La Réunion des Parties à l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente :

Agissant selon les engagements des Parties vis à vis de la conservation des cétacés conformément à l'Accord, et en particulier aux obligations fondamentales prévues pour les Parties par l'Article II,

Tenant compte de la Stratégie de l'ACCOBAMS (2014-2025), telle qu'adoptée par la Résolution 5.1,

Reconnaissant la nécessité d'établir des priorités,

Reconnaissant les travaux menés dans ce domaine par d'autres Organisations, en particulier par la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices Appartenant à la Faune Sauvage (CMS) et les Instruments adoptés sous son égide, la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, la Commission Baleinière Internationale (CBI), la Convention relative à la Conservation de la Vie Sauvage et du Milieu Naturel de l'Europe (Convention de Berne), le système de la Convention de Barcelone pour la Protection du Milieu Marin et du Littoral de la Méditerranée, la Convention sur la Protection de la Mer Noire contre la Pollution (Convention de Bucarest) et l'Accord instituant la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM),

Rappelant la Résolution 11.2 de la CMS « Plan Stratégique pour les Espèces Migratrices 2015-2023 », qui prie les instruments de la Famille CMS à intégrer les buts et objectifs du Plan stratégique dans les instruments de politique et de planification pertinents ; et à prendre également des mesures pour faire connaître ce Plan, et invite les organes décisionnaires des instruments de la CMS à examiner le Plan stratégique pour adoption,

Soulignant la nécessité de renforcer la collaboration avec d'autres Organisations Internationales compétentes dans l'esprit de l'approche écosystémique,

Consciente que la recherche scientifique dans la zone couverte par l'Accord reste essentielle pour identifier des populations ayant un état de conservation peu favorable et pour répondre aux priorités de conservation,

Consciente que l'actuelle hétérogénéité des capacités de gestion et de recherche dans la zone couverte par l'Accord doit être contrecarrée par des mesures d'accroissement des compétences et sensibilisation du public,

Tenant compte des résultats des ateliers régionaux organisés en 2015 dans le cadre de l'ACCOBAMS, durant lesquels les besoins et les priorités des Parties pour la mise en œuvre de l'Accord ont été identifiés,

Remerciant le Comité Scientifique pour sa participation, son travail et ses conseils avisés aux Parties pour l'établissement de mesures de conservation appropriées,

Remerciant également les Unités de Coordination Sous-Régionales et les Partenaires de l'ACCOBAMS pour leur soutien constant dans la mise en œuvre de l'Accord,

Rappelant que l'Article IX, paragraphe 3, fait appel à des contributions volontaires dans le but d'accroître les fonds disponibles pour la surveillance, la recherche, la formation et les projets de conservation,

Rappelant les Résolutions 1.7 et 5.5 établissant et mettant en œuvre un Fonds Additionnel de Conservation,

1. *Note* que l'identification des lacunes dans les connaissances aussi bien thématiques que géographiques, présente une importance particulière pour l'Accord ;
2. *Adopte* le Programme de Travail pour 2017–2019, présenté en [Annexe 1](#) à la présente Résolution, sans préjudice de la mise en place d'actions de conservation existantes, et considère comme prioritaire la mise en œuvre des axes fondamentaux de conservation listés en [Annexe 2](#) à la présente Résolution;
3. *Prie* les Parties d'apporter un soutien aux projets et activités conformes au Programme de Travail par des contributions financières et en nature et de présenter un rapport à la Septième Réunion des Parties ;
4. *Prie* les Parties de s'engager pleinement dans les Ateliers Régionaux de l'ACCOBAMS qui devraient être organisés en 2018, en ayant un représentant assistant au dit-atelier ;
5. *Recommande* aux Parties, en vue de préparer ces Ateliers, d'organiser à travers leur Focal Point ACCOBAMS, une réunion nationale d'une demi-journée, afin de recueillir, avant les Ateliers Régionaux, toutes les informations pertinentes ;
6. *Demande* aux Parties de partager avec le Secrétariat Permanent toutes les informations SIG nationales pertinentes afin de mettre à jour les cartes sur NETCCOBAMS ;
7. *Prie* les Parties et les Organisations internationales spécialisées de développer des projets de coopération internationale pour la mise en œuvre du Programme de Travail et de tenir le Secrétariat Permanent pleinement informé de la situation ;
8. *Prie également* les Parties et *encourage* les autres donateurs de fournir une aide financière aux Pays nécessitant un accroissement des compétences pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord et du Programme de Travail, directement ou au travers les mécanismes financiers de l'Accord, en particulier le Fonds Additionnel de Conservation ;
9. *Invite le* Comité Scientifique, le Secrétariat Permanent et le Bureau de l'Accord, les Unités de Coordination Sous-Régionales, les Partenaires de l'ACCOBAMS, et les Organisations non-gouvernementales internationales et nationales à promouvoir les actions nécessaires pour faciliter la mise en œuvre du Programme de Travail, tenant compte des Résolutions adoptées par les Réunions des Parties ;
10. *Invite le* Comité Scientifique à promouvoir davantage la coopération avec les Institutions scientifiques de la zone de l'ACCOBAMS ;
11. *Charge* le Secrétariat Permanent:

- de diffuser le Programme de Travail relatif aux actions prioritaires pour 2017-2017, de collaborer étroitement dans sa mise en œuvre avec les Secrétariats d'autres Conventions pertinentes, des Organisations internationales et les Partenaires de l'ACCOBAMS et d'identifier des donateurs appropriés ;
 - d'informer en temps voulu les Points Focaux Nationaux des ateliers, des programmes de travail, et de l'établissement de groupes de travail dans le cadre de l'ACCOBAMS ;
12. *Demande* au Secrétariat Permanent de renforcer la coopération et de développer des activités avec d'autres entités pertinentes, en particulier la «Famille CMS», le système de la Convention de Barcelone, la CBI, la Convention de Berne, la Convention de Bucarest, la Commission Européenne, la CBD, La CITES, la CGPM, OSPAR, la CIEM, l'UICN, MedPAN et l'Accord Pelagos ;
 13. *Prie* le Secrétariat Permanent de participer au processus d'élaboration intégrale du Document d'accompagnement du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 pour faire en sorte que les outils pertinents développés par l'ACCOBAMS soient pris en compte et que des domaines de coopération possibles soient identifiés ;
 14. *Autorise* les Parties à soumettre, le cas échéant, au Secrétariat Permanent, avant fin 2016, pour transmission aux Points Focaux et au Comité scientifique, une liste de leurs priorités proposées pour les actions incluses dans le Programme de Travail ;
 15. *Prie* le Secrétaire Exécutif, après consultation avec le Comité Scientifique et sur la base de [l'Annexe 2](#) de la présente Résolution, des résultats des Ateliers Régionaux de l'ACCOBAMS et des listes des priorités proposées par les Parties, de soumettre au Bureau une proposition visant à prioriser la mise en œuvre d'activités incluses dans le Programme de Travail, en tenant compte de la disponibilité des ressources financières, afin de faciliter une mise en œuvre efficace et en temps voulu ;
 16. *Prie* le Secrétaire Exécutif de détailler davantage, pour le triennat 2020-2022, le format actuel du Programme de Travail en incluant, pour chaque action : le niveau de priorité, le calendrier, les coûts estimés, les fonds garantis, les fonds à chercher pour couvrir les coûts ; et *prie* également le Secrétaire Exécutif d'indiquer les actions en cours et d'évaluer la viabilité financière globale du Programme de Travail.

ANNEXE 1
PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

GESTION DE L'ACCORD (MA)	5
MA 1 - INFORMATION ET COMMUNICATION	5
MA 1 a - Etablir une communication régulière	5
MA 2 IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES	6
MA 2 a - Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS	6
MA 3 ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CÉTACÉS	7
MA 3 a - Nouvelles possibilités de financement	7
MA 4 MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS	8
MA 4 a - Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS / Renforcer le suivi des progrès accomplis	8
MA 5 EXTENSION DE L'ACCOBAMS	8
MA 5 a - Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes	8
ACTIONS DE CONSERVATION (CA)	9
CA 1 AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS	9
CA 1 a Estimation des populations de cétacés et distribution	9
CA 1 b Structure des populations	9
CA 1 c Suivi de l'état des cétacés	10
CA 2 RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)	11
CA 2 a Interactions avec les pêcheries	11
CA 2 b Bruit d'origine anthropique	12
CA 2 c Collisions avec les navires	14
CA 2 d Observation des cétacés (whale watching)	15
CA 2 e Débris Marins	17
CA 2 f Changement climatique	18
CA 2 g Plans de conservation des espèces	18
CA 2 h Questions liées à la captivité	20
CA 2 i Pollution chimique et biologique	21
CA 3 RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES	22
CA 3 a Sensibilisation du public	22
CA 4 AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX	23
CA 4 a Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence	23
CA 4 b Capacité à utiliser les méthodes de photo identification des cétacés	24
CA 4 c Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés	25
CA 4 d Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures	26
CA 5 AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES	27
CA 5 a Aires protégées pour les cétacés	27

Les actions surlignées en vert ont été identifiées comme hautement prioritaires par les Parties lors des Ateliers Régionaux ACCOBAMS (Avril 2015, Menton, France).

GESTION DE L'ACCORD (MA)

MA 1	INFORMATION ET COMMUNICATION				
MA 1 a	Etablir une communication régulière				
Résolutions pertinentes : -					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement ¹
1- Maintenir une communication régulière pour informer des activités en cours, des possibilités de coopération, des appels à propositions pour des projets et toute autre information pertinente	Secrétariat Parties	Comité Scientifique, Partenaires UCSRs ² Autres experts ³	Liste de diffusion par email active (échange régulier de l'information) Informations nouvelles et mises à jour dans NETCCOBAMS	TE ⁴	FA
2- Maintenir et mettre à jour régulièrement NETCCOBAMS , y compris les informations relatives aux experts et les scientifiques qui opèrent dans la région pour la conservation des cétacés	Secrétariat Parties	Comité Scientifique, Partenaires Autres experts	Lien avec le prototype « BSIS » (Black Sea information system)		
3- Poursuivre l'organisation d'ateliers régionaux avec la participation des représentants des Pays Parties et de représentants du Comité Scientifique	Secrétariat	Parties, Comité Scientifique	Ateliers régionaux organisés en 2018	2018	FA, CN
4- Continuer à organiser des Conférences biennales pour les Pays du Sud de la Méditerranée	Secrétariat	UCSR Méditerranée	Conférence biennale organisée en 2017	2017	FA, CN, FE
5- Mettre à jour régulièrement le site internet de l'ACCOBAMS , et les bulletins FINS / les lier avec les bulletins de la mer Noire	Secrétariat	Comité Scientifique, UCSRs, Points Focaux	Informations nouvelles et précises, disponibles sur le site internet Bulletins FINS régulièrement publiés	TE	FA

¹ FA = Fonds de l'Accord (Fonds d'Affectation Spéciale, Contributions Volontaires octroyées par un ou des Pays spécifique(s) au budget de l'Accord) ; CN = cofinancements nationaux/contributions en nature par une aide logistique etc., FE = Financements Extérieurs

² UCSR = Unité de Coordination Sous Régionale

³ Les « autres experts » sont les experts ne faisant partie ni du Comité Scientifique ni des Partenaires ACCOBAMS

⁴ TE = Triennat Entier

MA 2	IMPLICATION DES TOUS LES ACTEURS CLES				
MA 2 a	Renforcer l'implication de tous les acteurs clés dans le cadre des activités de l'ACCOBAMS				
Résolutions pertinentes: 2.2/ 2.30 / 3.8 / 4.8/4.17/ 4.20 / 6.11/ 6.12					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
<p>1- Renforcer les Partenariats existants: la CIESM, l'UICN, la CGPM, l'OMI, la CMS et les Accords pertinents de la CMS tels que l'ASCOBANS, la Convention de Barcelone, le CAR/ASP, la Commission pour la mer Noire, la CBI, la Stratégie sur la Biodiversité de l'UE, les stratégies pour le milieu marin dans la zone de l'ACCOBAMS (DCSMM⁵), la Stratégie de la CBD, le PAS BIO, l'ECS, l'Accord Pelagos, les ONG internationales, régionales et locales</p>	Secrétariat	Parties pertinentes, Comité Scientifique, Partenaires UCSRs Autres experts	<ul style="list-style-type: none"> • Activités / Projets conjoints avec les organisations pertinentes • Groupes de travail conjoints sur des problématiques particulières • Réunions régulières des Secrétariats pertinents • Activités de conservation des cétacés prises en compte dans tous les documents stratégiques régionaux, comme dans le rapport sur l'état environnemental de mer Noire • Communication /réunions régulières avec les représentants des ONG internationales • participation au processus d'élaboration intégrale du Document d'accompagnement du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 	ET	FA, FE
<p>2- Renforcer la participation de tous les Pays riverains:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'adhésion de tous les Etats riverains de l'Accord • Développer des activités avec les Pays non-Parties 	Secrétariat	Parties et non-Parties pertinentes, UCSRs, Partenaires Autres experts	Tous les Pays riverains sont Parties à l'ACCOBAMS	TE	FA, CN, FE

⁵ DCSMM= Directive Cadre "Stratégie pour le Milieu Marin" de l'UE

3- Etablir une collaboration officielle avec l'UE, conjointement avec ASCOBANS et, si faisable, avec une assistance de la part de la CMS	Secrétariat	Parties pertinentes, Partenaires, Autres organisations pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux forums et Réunions pertinentes Contribution à la détermination et au suivi du BEE (DCSMM) et à l'état de conservation favorable (DH) 	TE	FA, FE
4- Etablir / renforcer les collaborations avec l'OTAN-NURC, OGP, la CIEM et OSPAR	Secrétariat	Parties pertinentes, Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux forums et Réunions pertinentes Activités conjointes 	TE	FA, FE
5- Établir des liens avec d'autres organisations compétentes (EBA, OMT, ...)		Autres organisations pertinentes, Autres experts			
6- Organiser un atelier des Partenaires	Secrétariat	Partenaires	Renforcement des synergies entre les Partenaires et harmonisation des activités	2017 (SC11)	FA, CN, FE

MA 3	ASSURER DES FINANCEMENTS APPROPRIÉS NOTAMMENT POUR LES ACTIVITÉS DE CONSERVATION DES CÉTACÉS				
MA 3 a	Nouvelles possibilités de financement				
Résolutions pertinentes: 1.7/ 3.6/ 5.16/5.5/[6.5]					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Développer une stratégie de financement	Secrétariat	Parties, Partenaires, UCSRs, CMS	Stratégie de financement en particulier pour les projets conjoints	TE	FA
2 –Lancer un appel à propositions pour des projets financés par le Fonds Additionnel de Conservation (FAC)	Secrétariat	Parties Comité Scientifique	Activités de conservation mises en œuvre grâce à des projets financés par le FAC	TE	FA, FE
3- Encourager le développement ou développer des projets multilatéraux/transfrontaliers	Secrétariat	Parties Pays riverains non Parties Comité Scientifique, UCSRs Partenaires Autres experts	Les propositions de projets sont préparées avec l'aide des organes de l'ACCOBAMS	TE	-

MA 4		MISE EN OEUVRE ET RESPECT DES DISPOSITIONS DE L'ACCOBAMS			
MA 4 a		Accroître le degré de mise en œuvre et de respect des Résolutions de l'ACCOBAMS Renforcer le suivi des progrès accomplis			
Résolutions pertinentes: 5.4 / 6.8					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Evaluer l'efficacité de la Stratégie de l'ACCOBAMS (incluant l'évaluation du Programme de Travail et du niveau de la mise en œuvre par les Parties des Résolutions comme base pour établir le Programme de Travail du nouveau triennat)	Secrétariat	Parties, Comité Scientifique UCSRs Partenaires Comité de suivi des obligations	L'évaluation à mi-parcours de l'efficacité de la Stratégie de l'ACCOBAMS (y compris l'évaluation du Programme de Travail et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ACCOBAMS par les Parties)	2019	FA
2- Proposer des mesures correctives en cas de non-respect des Résolutions de l'ACCOBAMS et d'infractions	Comité de suivi des obligations	Parties, Secrétariat, Comité Scientifique	Proposition de mesures correctives	TE	FA, CN

MA 5		EXTENSION DE L'ACCOBAMS			
MA 5 a		Assurer la mise en œuvre des normes de l'ACCOBAMS en matière de conservation des cétacés dans les zones adjacentes			
Résolutions pertinentes: A/4.1 / 6.10					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Encourager la ratification par les Pays Parties de l'amendement existant concernant l'extension de la zone de l'Accord en Atlantique	Secrétariat	Depositaire UCSRs Parties	L'Amendement est entré en vigueur	TE	FA, CN

ACTIONS DE CONSERVATION (CA)

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS				
CA 1 a	Estimation des populations de cétacés et distribution				
Résolutions pertinentes: 5.9/ 6.13					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Entreprendre un suivi exhaustif (survey) de l'abondance et de la distribution des cétacés en mer Méditerranée et en mer Noire (basé sur le survey de 2013 et les conclusions du rapport final à la DG MARE, en 2014) en utilisant la méthode la plus appropriée	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties, Comité Scientifique, Partenaires, UCSRs Project Steering Committee, Autres experts	Distribution et abondance des cétacés dans les différentes parties de mer Méditerranée et en mer Noire, basée sur les résultats du survey.	TE	FA, CN, FE

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS				
CA 1 b	Structure des populations				
Résolutions pertinentes: 2.10/ 2.11/ 3.9/ 4.18/ 6.14					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Identifier les populations isolées et améliorer la description de la population de plusieurs espèces	Comité Scientifique Groupe de Travail on Population structure	Partenaires CBI, CMS, ASCOBANS, OSPAR, Autres experts	Caractérisation des sous-populations de Méditerranée, d'Atlantique et / ou de mer Noire Identification des populations isolées	TE	FA, FE

2- Étudier et mettre en œuvre de modalités pour une meilleure collaboration entre les banques de tissus et les Pays afin de faciliter les échanges d'échantillons pour des analyses conjointes	Parties	Secrétariat, Comité Scientifique, Partenaires, UCSRs, CITES, Autres experts	Echanges d'échantillons facilités pour des analyses conjointes	TE	CN, FE
3-Afin de faciliter les échanges d'échantillons, une liste des banques de tissus enregistrées auprès du Secrétariat de la CITES devrait être mise à disposition					

CA 1	AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS				
CA 1 c	Suivi de l'état des cétacés				
Résolutions pertinentes: 2.22/ 3.19 / 6.15					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Suivre les tendances de mortalité et les cas d'animaux blessés en raison d'activités humaines (comme les collisions, les prises accidentelles, la pollution, les épidémies) en utilisant les outils existants (tel que MEDACES, la base de données de la CBI sur les collisions,...)	Comité Scientifique	Parties, UCSRs, Secrétariat, Partenaires, CBI Autres experts	Rapport sur les tendances de mortalité	2018 (SC12)	FA, CN, FE
2- Evaluer l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS et le mettre à jour régulièrement, et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des informations pour évaluer les espèces ayant le statut "Données insuffisantes » • Évaluer les espèces de la région qui n'ont pas été évaluées auparavant (par exemple, le <i>Steno Bredanensis</i>) • Considérer les orques dans la zone de l'Accord 	Comité Scientifique	Secrétariat, Partenaires IUCN, Autres experts	Evaluation de l'état de menace selon l'UICN des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS Mises à jour disponibles sur le site Internet de l'UICN et de l'ACCOBAMS	2019 (après l'ASI)	FA, FE

3- Préparer des livres rouges pour les cétacés de la zone de l'ACCOBAMS et communiquer avec l'Union Européenne, Se coordonner avec le Livre Rouge de mer Noire	Comité Scientifique	Secrétariat, Partenaires UCSRs IUCN, Autres experts	Préparation de Livres Rouge des cétacés	2018 (SC12)	FA, FE
--	---------------------	--	---	----------------	--------

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)				
CA 2 a	Interactions avec les pêcheries				
Résolutions pertinentes: 2.13/ 2.21/ 2.25/ 3.13/ 4.9 / 6.16					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Evaluer la prise accidentelle et l'impact de la déprédation des cétacés et proposer des mesures d'atténuation à travers le projet conjoint ACCOBAMS/CGPM	Secrétariat CGPM	Parties, UCSRs, Comité Scientifique CE, Autres experts	Obtenir des données sur les prises accidentelles de cétacés et les impacts de la déprédation dans les zones pilotes de la Méditerranée et des eaux Atlantiques adjacentes ainsi que sur les mesures d'atténuation Contribution à la DCRF de la CGPM	TE	FA, CN, FE
2- Evaluer les niveaux de prises accidentelles dans la zone de l'Accord, en relation avec la CGPM et l'UE	Secrétariat Parties	Partenaires, UCSRs, Comité Scientifique, CGPM, CE, Autres experts	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir des données sur les niveaux de prises accidentelles Contribuer à la DCRF de la CGPM Contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'UE 	TE	FA, CN, FE
3- Etudier la possibilité d'établir des connexions avec le système de rapportage sur les prises accidentelles de l'UE	Secrétariat	Parties, UCSRs, Comité Scientifique CGPM, CE, CIEM, Autres experts	Contribution à la mise en œuvre de la politique de l'UE	2017 /2018	FA, CN, FE
4- Rechercher les opportunités de financement pour pouvoir aborder les impacts des interactions entre les pêches et les cétacés en mer Noire à travers l'identification de mesures d'atténuation	Secrétariat	Parties UCSR Comité Scientifique	Améliorer la connaissance sur l'interaction des pêches avec les cétacés de mer Noire (Coordonner avec le rapport de mise en	TE	FA, CN, FE

et la préparation d'une stratégie pour la réduction des prises accidentelles de cétacés.		CGPM, CE, CBI, Autres experts	œuvre du plan d'action stratégique – RMOPAS)		
			Contribution à la DCRF de la CGPM DCRF		
5- Élaborer un groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles et étudier les possibilités d'établir un lien entre cette activité et la « Bycatch Initiative » établie dans le cadre de la CBI	Secrétariat	Comité Scientifique ASCOBANS CBI	Groupe de travail conjoint avec ASCOBANS sur les prises accidentelles	2017	

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)				
CA 2 b	Bruit d'origine anthropique				
Résolutions pertinentes: 2.16 / 3.10/ 4.17/ 5.15 / [6.18 / 6.19]					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Poursuivre l'identification des hotspots d'interaction bruit/cétacés liés aux activités anthropiques dans la zone de l'ACCOBAMS	Secrétariat Parties Groupe de travail conjoint sur le bruit (JNWG ⁶)	Comité Scientifique, Partenaires RAC/ SPA Autres experts	Vue d'ensemble des « hotspots » de bruit (Phase II III)	2017 /2018	FA, FE
2- Suivre toutes les activités incluant une composante bruit dans la région, à travers le développement d'une base de données commune ACCOBAMS	Parties	Secrétariat RAC/ SPA Groupe de Travail	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan (s) des activités approuvées incluant une composante bruit impulsif • Bases de données nationales de bruit • Base de données ACCOBAMS commune 	TE	FA, CN, FE
3- Développer un projet régional visant à mettre en place un suivi du bruit sous-marin, en particulier dans les habitats critiques et les hotspots d'interactions	Secrétariat, JNWG	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, Partenaires RAC/ SPA Autres experts	Projet régional	2016	FA, CN, FE

⁶ JNWG : acronyme anglais Joint Noise Working Group

4- Développer et mettre à jour des Lignes Directrices plus détaillées pour atténuer les impacts du bruit anthropique (en utilisant les Lignes Directrices existantes de la Res 4.17) et mettre à jour le guide pour les Parties sur l'utilisation des mesures d'atténuation	JNWG	Secrétariat, Comité Scientifique, Autres experts	Guide sur l'utilisation des mesures d'atténuation actualisé	2019	FA
5- Evaluer la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE	Comité Scientifique, Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties JNWG, Partenaires Autres experts	Evaluation de la faisabilité de développer des Lignes Directrices pour une procédure de révision des EIE	2019	FA, FE
6- Développer des coopérations sur la question du bruit avec d'autres Organisations internationales telles que la famille CMS, l'UE, OSPAR, la CIEM, la Convention de Barcelone, la Commission de la mer Noire, la CDB, la CBI, l'OTAN et avec les ONG internationales pertinentes	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, JNWG, Partenaires Autres experts	Activités conjointes Réunions Atelier	TE	FA, FE
7- Développer un certificat ou délivrer une certification aux centres de formation existants de MMO ⁷ et encourager les Points Focaux à rendre obligatoire l'utilisation des MMO dans leurs Pays (dans le cadre des mesures de la DCSMM pour les pays de l'UE, par exemple / du processus EcAP)	Secrétariat, Parties Groupe de travail MMO	Comité Scientifique, Partenaires Autres experts	Certification MMO	TE	FA, CN, FE
8- Soutenir la finalisation des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities », encourager leur adoption à la COP12 de la CMS	Parties	Comité Scientifique	Mise en oeuvre des Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »	2017	
9- Mettre en œuvre les Lignes directrices de la CMS Lignes Directrices de la CMS « Guidelines on Environmental Impact Assessments for Marine Noise-generating Activities »				ET	

⁷ MMO : acronyme anglais Marine Mammals Observer

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 c		Collisions avec les navires			
Résolutions pertinentes: 5.11 / 6.19					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Continuer de surveiller les zones à haut risque de collision entre les cétacés avec les navires dans la mer Méditerranée	Comité Scientifique and its relevant Groupe de Travail	Parties, Pays riverains non Parties	Bilan des zones à haut risque de collision	2017 (SC11)	FA, FE
2- Proposer et faciliter la mise en œuvre de mesures d'atténuation de l'OMI ou de mesures nationales (ZMPV, disposition de séparation du trafic : TSS, zone à éviter : ATBA) dans des zones sélectionnées		UCSRs, Secrétariat, Partenaires	Nouveaux fichiers dans NETCCOBAMS	Mesures de l'OMI ou mesures nationales mises en place	TE
3- Promouvoir l'usage de mesures d'atténuation pour les compagnies de navigation de la région (restriction de vitesse, zones interdites), en particulier dans les Habitats Critiques pour les Cétacés	Secrétariat, Comité Scientifique	IMO, CBI, Autres experts	Les bateaux / navires fréquentant les aires habitées par de grandes baleines utilisent REPCET ou d'autres systèmes		
4- Encourager l'utilisation d'outils comme REPCET dans la zone pilote de l'Accord Pelagos afin de faciliter les tests statistiques du système		Accord Pelagos, CBI	REPCET testé statistiquement	2017 (SC11)	FA, FE
5- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes	Secrétariat, Comité Scientifique	Partenaires CBI, Autres experts	Décision sur la pertinence d'un certificat "Navigation sans risque de collision pour les baleines " pour les compagnies maritimes	2018	FA
6- Faciliter et encourager les rapports à la base de données de la CBI sur les blessures et mortalités liées aux collisions, et encourager les retours de la base de données	Comité Scientifique et ses groupes de travail pertinents	Parties Pays riverains non Parties Partenaires CBI, Autres experts	Protocole pour l'étude et la documentation des blessures et des mortalités	2017	FA, FE

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 d		Observation des cétacés (whale watching)			
Résolutions pertinentes: 3.23/ 4.7/ 5.10 / 6.20					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Promouvoir l'utilisation du label « High Quality whale watching » pour l'observation des cétacés, incluant l'organisation de formation pour les opérateurs	Secrétariat Parties	Partenaires Accord Pelagos Autres acteurs pertinents (secteur du tourisme)	Campagne de sensibilisation pour adopter et à établir le certificat HQWW® Les Etats Parties ayant d'intenses activités de whale watching utilisent le certificat	TE	FA, CN, FE
2 - Fournir une définition des différents types d'opérateurs de whale watching (commercial, de recherche, autres)	Groupe de Travail Comité Scientifique	Secrétariat, CBI	Définition des différents types d'opérateurs de whale watching	2017 (SC11)	FA
3- Tester (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et les populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données dans certaines régions pilotes qui représentent différents types d'opérations de whale watching (par exemple, l'aire de l'Accord Pelagos, le détroit de Gibraltar, et au sud du Portugal).	Groupe de Travail Comité Scientifique	Secrétariat, CBI	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » testées Procédure commune de collecte de données testée	TE	FA
4- Utiliser (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données	Parties	Groupe de Travail Comité Scientifique	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » utilisées par les Parties Procédure commune de collecte de données utilisée par les Parties		

5- Compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching à travers le formulaire de collecte de données annexées à la Résolution [6.20]	Secrétariat WW Groupe de Travail	Parties Partenaires	Champ spécifique créé sur NETCCOBAMS pour compiler les informations recueillies auprès des compagnies de whale watching	TE	FA
6- Réviser, si nécessaire, (i) les Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés (ii) la procédure commune de collecte de données et faire un rapport sur ce sujet à la Septième Réunion des Parties	Groupe de Travail Comité Scientifique	Secrétariat, CBI	« Lignes Directrices pour des programmes de suivi visant à maximiser les chances de détecter les potentiels impacts négatifs des activités de whale watching sur les individus et populations de cétacés » révisées Procédure commune de collecte de données révisée	TE	FA
7- Renforcer la collaboration avec les organisations compétentes qui ont des initiatives de whale watching, notamment «le Manuel en ligne » pour whale watching de la CBI (en développement)	Secrétariat	Groupe de Travail Comité Scientifique CBI	Collaboration renforcée avec les organisations compétentes	-	FA, FE

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 e		Débris Marins			
Résolutions pertinentes: 4.8					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Evaluer l'impact des "filets fantômes" sur les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS en collaboration avec MedPOL et la CGPM , en mettant l'accent sur la mise au point des méthodes d'élimination	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, Partenaires GFCM, MedPOL, Autres experts,	Evaluation de l'impact des filets fantômes sur les cétacés	2017 - 2018	FA, FE
2- Evaluer l'impact de l'ingestion des sacs plastique , des microplastiques et autres matériaux en plastique par les cétacés, en collaborant avec des initiatives déjà existantes, comme celle de la CBI : synthèses bibliographiques et recommandations du Comité Scientifiques	Comité Scientifique	Secrétariat, Partenaires CBI, MedPOL, Autres experts,	Evaluation de l'impact des matériaux plastiques sur les cétacés grâce à des synthèses bibliographiques	2017 (SC11)	FA, FE
			<ul style="list-style-type: none"> • Accent sur les effets secondaires plus que l'ingestion • Mesures d'atténuation proposées 	2018 (SC12)	FA, FE
3- Encourager la coopération avec les initiatives régionales en cours sur les débris marins	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, Partenaires UCSRs	Programmes conjoints au niveau de l'Accord Synergies avec la DCSMM de l'UE	TE	FA, FE

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 f		Changement climatique			
Résolutions pertinentes: 4.14					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Identifier les espèces indicatrices, en coopération avec les initiatives existantes, comme celles de l'UE, de la Famille CMS, de la Convention de Barcelone / ECAP, de Commission pour la mer Noire, de la CBI, de l'UICN, de la CGPM, et proposer un système de suivi pour ces espèces	Comité Scientifique	Partenaires UCSRs Autres experts	Système de surveillance proposé pour les espèces indicatrices	2017 (SC11)	FA, FE
2- Coopérer avec le Groupe de Travail pertinent de la CMS afin de participer à ses activités futures	Comité Scientifique	Secrétariat	Activités conjointes	TE	FA, FE

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 g		Plans de conservation des espèces			
Résolutions pertinentes: 1.8/ 1.12/ 3.7/ 3.11/ 4.6/ 4.13/5.12/ 5.13/ 5.14 / 6.21					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Réviser le plan régional de conservation des cétacés de la mer Noire (préparé en 2014), en collaboration avec les acteurs pertinents	Comité Scientifique	Parties, Pays riverains non Parties UCSR de mer Noire, Secrétariat Autres experts	Révision et adoption du plan régional de conservation des cétacés de la mer Noire et mise en œuvre au niveau national par les Pays Parties de mer Noire	2017 (SC11)	FA, FE
2- Terminer le Plan de Conservation pour le Grand Dauphin	Comité Scientifique,	Parties,	Scientifiques en charge des Plans de Conservation pertinents identifiés	TE	FA, FE

3- Préparer le Plan de Conservation pour le rorqual commun , en incluant la recherche des données existantes pour déterminer l'efficacité d'entreprendre un exercice de modélisation spatiale des rorquals communs en Méditerranée afin de le comparer avec les informations sur le trafic maritime	Secrétariat, UCSRs	Pays riverains non Parties Partenaires, CBI Autres experts	Plan de Conservation pour le Grand Dauphin finalisé Projets de plans de conservation et de gestion pour : ○ Le rorqual commun ○ Le ziphius, ○ L'orque ○ Le globicéphale Liste d'autres espèces d'intérêt		
4- Envisager la préparation de plans de conservation régionaux sur la base des plans de conservation et de gestion de la CBI pour : <ul style="list-style-type: none">● Le ziphius,● L'orque● Le globicéphale Et identifier d'autres espèces d'intérêt					
5- Envisager la mise à jour des Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun)	Comité Scientifique, Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Partenaires, UCSRs CBI Autres experts	Plans de Conservation existants mis à jour et mis en œuvre	TE	FA
6- Mettre en œuvre les Plans de Conservation existants (par exemple celui du dauphin commun)					
7- Développer ou Réviser les Plans d'Actions Nationaux	Parties	UCSR, Comité Scientifique, Autres experts	Plans d'Actions Nationaux développés/ révisés / principalement mis en œuvre dans la majorité des Parties à l'ACCOBAMS	TE	FA, CN
8- Mettre en place les Plans d'Actions Nationaux					

CA 2		RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)			
CA 2 h		Questions liées à la captivité			
Résolutions pertinentes: 5.14					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Mettre à jour régulièrement l'inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité	UCSR de mer Noire	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, Secrétariat Autres experts	Inventaire des individus de Grands dauphins de mer Noire gardés en captivité mis à jour	2017 (SC11)	FA
2- Encourager la mise en œuvre des décisions de la CITES, basées sur le projet de Résolution préparé par l'ACCOBAMS sur l'identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité	Parties	Secrétariat, Comité Scientifique CITES	Identification de l'origine des cétacés élevés ou détenus en captivité	TE	FA, FE
3- Tenir les Parties informées des nouvelles questions de captivité : diffuser le document "Taking of cetaceans and dolphinarium: a legal analysis within the framework of ACCOBAMS" updated with the "quasi dolphinarium" avec la problématique des réintroductions	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, UCSRs Partenaires Autres experts	Documents ACCOBAMS pertinents sur la captivité et la «semi-captivité" largement diffusés	TE	-

CA 2	RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)				
CA 2 i	Pollution chimique et biologique				
Résolutions pertinentes: -					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Évaluer l'impact de la pollution chimique sur les cétacés (mettre l'accent sur les contaminants émergents et sur la comparaison entre des zones intactes et polluées)	Comité Scientifique	UCSRs CBI et projet « Pollution 2020 » Autres experts	Évaluation de l'impact de la pollution sur les cétacés dans la zone ACCOBAMS Bibliographie sur la pollution chimique et les cétacés mise à jour Identification de zones et d'espèces cibles pour des projets <i>ad hoc</i>	2018 (SC12)	FA, FE
2- Analyser les travaux existants (analyse documentaire) et identifier les lacunes					
3- Proposer des projets de recherche <i>ad hoc</i> pour des zones et des espèces ciblées					
4- Etudier la possibilité / les conséquences du transfert de polluants favorisé via l'ingestion de microplastiques					
5- Encourager la coopération internationale ou régionale, comme avec le PNUE / PAM, la Commission de la mer Noire, la CBI, pour l'échantillonnage et les analyses de pollutions chimiques					

CA 3	RENFORCER LA SENSIBILISATION DU PUBLIC POUR LES CETACES				
CA 3 a	Sensibilisation du public				
Résolutions pertinentes: 2.21, 2.23, 4.9, 6.23					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Continuer et faciliter la journée ACCOBAMS pour les cétacés et promouvoir sa célébration annuelle, en lien avec des dates existantes pour la conservation de la nature	Parties Partenaires	UCSRs, Secrétariat	Journée ACCOBAMS pour les cétacés célébrée régulièrement dans la zone	TE	FA, CN
2- Créer et diffuser des outils de communication ciblant les générations futures	Secrétariat Comité Scientifique	UCSRs, Partenaires, Parties Pays riverains non Parties	Outils de communication distribués aux personnes pertinentes	TE	FA, CN, FE
3-Promouvoir les activités de l'ACCOBAMS en utilisant les réseaux sociaux (tels que Facebook, Twitter, ..)		Autres organisations pertinentes			
4- Organiser une enquête sur la sensibilisation du public (opinion publique)	Parties	UCSRs, Secrétariat, Partenaires	Format de l'enquête et instructions Rapport de l'enquête	TE	FA, CN
5- Promouvoir des actions de conservation pour les cétacés au cours de différentes manifestations au niveau international et national (comme la célébration du « Black Sea day », le Prix ECS / ACCOBAMS pour les Etudiants...)	Secrétariat	Partenaires, UCSRs, Parties, Autres organisations pertinentes	Evénements, expositions, site internet, conférences publiques, matériel de sensibilisation	TE	FA, CN, FE
6- Mettre en place d'un « Prix pour les Partenaires » pour la sensibilisation du public à la conservation des cétacés	Secrétariat	Partenaires	Propositions de projets sélectionnées parmi les Partenaires ACCOBAMS pour la mise en œuvre avec le soutien de l'ACCOBAMS	2018	FA, FE
7- Évaluer la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés	Comité Scientifique	Partenaires, Autres experts	Décision sur la pertinence de l'intégration, dans une nouvelle base de données supervisée par des experts, de données d'observation des cétacés obtenus par la	2018	FA

obtenus par la « science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap			« science citoyenne » avant leur transfert dans ObisSeamap		
8 - Mettre en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	Parties	Secrétariat, UCSRs Partenaires Non Parties	Mise en œuvre des activités nationales spécifiques sur la sensibilisation du public	TE	CN

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 a	Réseaux d'échouages fonctionnels et réponses aux situations d'urgence				
Résolutions pertinentes: 1.10/ 3.25/ 4.16 / 6.22 / 6.23					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Entreprendre, dans la zone de l'ACCOBAMS, des formations sur les nécropsies , les échouages vivants et sur les réponses aux situations d'urgence	Secrétariat	Parties UCSRs Partenaires Accord Pelagos	Participants formés dans tous les Pays Parties	TE	FA, CN
2- Etablir des listes (sous) régionales de diffusion des participants aux réseaux d'échouage, afin de faciliter l'échange des informations, notamment pour la région du sud de la Méditerranée	Secrétariat	Parties Pays riverains non Parties UCSRs	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et synthèse des listes de diffusion sous régionales • Echange régulier de l'information sur les événements d'échouages, en particulier lors de la Conférence Biennale 	TE	FA, CN
3- Développer un protocole opérationnel commun sur les échouages, en collaboration avec la CBI, l'ECS et ASCOBANS	Comité Scientifique Parties	Partenaires ASCOBANS CBI, ECS Autres experts	Protocole opérationnel commun mis en place	2017	FA, FE
4- Encourager les échanges de données / tissus grâce à la collaboration avec les bases de données et de tissus pertinentes	Secrétariat, Comité Scientifique Parties	Partenaires, UCSRs CITES, CBI, Autres experts	Echanges de données / tissus facilités pour des analyses à l'échelle du Bassin (une liste des banques de tissus enregistrées auprès du Secrétariat de la CITES devrait être mise à disposition)		FA, CN, FE

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 b	Capacité à utiliser les méthodes de photo identification des cétacés				
Résolutions pertinentes: 2.28/ 5.9 / 6.23					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Entreprendre des formations sur l'utilisation de la photo-identification (et des théodolites)	Secrétariat Parties	Comité Scientifique, Partenaires UCSRs MedPAN, Autres experts	Experts formés dans les Pays Parties où des besoins ont été identifiés Formateurs sélectionnés parmi les Partenaires	TE	FA, FE
2- Promouvoir l'utilisation de catalogues ou de base de données en ligne de photo-ID, comme INTERCET ou des systèmes analogues à la fois en Méditerranée et en mer Noire	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Comité Scientifique, Partenaires Autres experts	Diffuser l'utilisation d'INTERCET ou d'autres systèmes analogues	TE	FA, FE
3- Fournir de l'équipement de photo-identification aux organisations compétentes des Parties avec moins de capacités (basés sur l'échelle des revenus moyens et faibles de la Banque Mondiale en juillet 2016)	Secrétariat Parties	UCSRs Comité Scientifique Partenaires Autres experts	Les Parties pertinentes ont un équipement fourni de photo-identification (appareils photos, lentilles) sous réserve de disponibilité des fonds (approcher des sociétés pour un parrainage)	TE	CN, FE

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 c	Renforcement des capacités sur d'autres questions concernant la conservation des cétacés				
Résolutions pertinentes: 6.23					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Identifier les gestionnaires d'aires protégées dans les habitats critiques de cétacés et faciliter les échanges entre les aires voisines pour suggérer de bonnes pratiques de gestion (en organisant des visites par exemple)	Secrétariat,	Parties UCSRs MedPAN,	Le personnel des aires protégées dans les habitats critiques de cétacés a participé à des programmes d'échange (voyages d'étude et d'autres types de visites)	TE	FA, CN
2- Former le personnel d'Aires Marines Protégées pour se mettre à jour sur les questions de conservation des cétacés	Secrétariat	Parties	Personnels d'Aires Marines Protégées formés sur la conservation des cétacés par les Parties	TE	FA, CN
3- Promouvoir et faciliter les échanges d'expertise, tels que la participation d'experts ayant moins de connaissances dans des projets spécifiques mis en œuvre par des chercheurs expérimentés, etc .	Secrétariat and Parties Partenaires	UCSRs Comité Scientifique Autres experts	Experts formés par la participation à des projets spécifiques	TE	FA, CN
4- Encourager les échanges entre les universités et les laboratoires pour des formations en génétique et en biologie moléculaire, dans les Pays du sud de la Méditerranée et de la mer Noire	Secrétariat Parties	UCSRs Comité Scientifique Autres experts	Experts formés en génétique et en biologie moléculaire grâce à des échanges entre universités et laboratoires	TE	FA, CN, FE
5- Organiser des sessions de formation pour les experts nationaux pour remplir les bases de données (NETCCOBAMS, OBIS-Seamap, MEDACES, Intercet,...)	Secrétariat	Parties Pays riverains non Parties UCSRs Comité Scientifique Partenaires Autres experts	Experts formés aux bases de données pertinentes	TE	FA, CN, FE

CA 4	AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX				
CA 4 d	Conservation des cétacés et programmes d'études supérieures				
Résolutions pertinentes: 6.23					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1- Introduire des modules sur la conservation des cétacés dans tous les Pays de l'ACCOBAMS	Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties UCSRs, Partenaires Universités	Programmes de troisième cycle avec des modules sur la conservation des cétacés	TE	FA, CN, FE
2- Traduire les modules existants sur la conservation des cétacés dans d'autres langues (comme en arabe, en russe, ...)	Parties	Secrétariat, UCSRs, Partenaires Universités	Modules sur la conservation des cétacés disponibles dans différentes langues de l'Accord	TE	FA, CN
3- Encourager les Parties qui ont déjà introduit le module, à le diffuser dans d'autres universités	Parties	UCSRs, Partenaires, Secrétariat Universités	Diffusion des modules sur la conservation des cétacés dans les universités	TE	FA, CN

CA 5		AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES			
CA 5 a		Aires protégées pour les cétacés			
Résolutions pertinentes: 3.22/ 4.15 / 6.24					
Action	Coordonnée par	En collaboration avec	Résultats	Timing	Source possible de financement
1 - Mettre à jour régulièrement une liste des aires contenant des habitats pour les cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS	Parties, Comité Scientifique	UCSRs, Secrétariat, Partenaires, Autres experts	Listes des aires contenant des habitats pour les cétacés disponibles sur NETCCOBAMS Mise à jour des listes et des cartes des habitats critiques par espèces (incluant les voies de migration, les corridors biologiques, les aires de reproduction / de mise bas et d'alimentation)	TE	FA, FE
2- Réviser les Habitats Critiques pour les Cétacés (CCH) ⁸ existants, en tenant compte (i) des IMMAs ⁹ candidates proposées et des Aires d'Intérêt identifiées durant le premier atelier sur l'identification des Aires Importantes pour les Mammifères Marins en mer Méditerranée, et (ii) de l'approche de gestion axée sur les menaces	Comité Scientifique (Task Managers, Représentants Régionaux et Coordinateurs des Plans de conservation)	UCSRs, Secrétariat, Partenaires, Parties, Pays riverains non Parties Autres experts	Identification des aires comportant des menaces similaires pour les cétacés (zones de prises accessoires, zones de harcèlement...) IMMAs identifiées dans la zone ACCOBAMS Établissement de liens avec les activités du groupe Consultatif sur la Conservation de Biodiversité de la Commission de la mer Noire « BSC CBD »		
3- Diffuser des outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH, en incluant l'évaluation de l'efficacité de la gestion et en utilisant des exemples de bonnes pratiques	Secrétariat	Comité Scientifique, Parties Pays riverains non Parties MedPAN, Autres experts	Une gestion adéquate des aires incluses dans les CCH est mise en œuvre, sur la base du document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion »	TE	FA

⁸ CCH : acronyme anglais Cetacean Critical Habitats

⁹ IMMA : acronyme anglais Important Marine Mammals Area

4- Evaluer l' efficacité de gestion des aires protégées incluses dans des CCH en utilisant les initiatives existantes (comme les efforts de MedPAN à ce sujet)	Comité Scientifique, Secrétariat Parties	UCSRs, MedPAN, Accord Pelagos, Autres experts	Évaluation de l'efficacité des aires protégées pour les cétacés, principalement leur contribution à la réalisation / au maintien de l'état de conservation favorable	2018 (SC12)	FA, FE
5-Promouvoir l'utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle comme un outil de suivi de l'efficacité de gestion	Comité Scientifique, Secrétariat	Parties, Pays riverains non Parties Partenaires UCSRs MedPAN, Accord Pelagos	Utilisation de la Surveillance Acoustique Passive dans les AMP et dans des sites de contrôle	TE	FA, CN
6- Réviser et mettre à jour les outils pour une gestion adéquate des aires incluses dans des CCH, après que l'évaluation d'efficacité de gestion ait été effectuée	Comité Scientifique, Secrétariat	Parties, Partenaires UCSRs MedPAN, Accord Pelagos	Document ACCOBAMS « Approche spatiale de la conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS : manuel sur l'efficacité de gestion » mis à jour	2019	FA
7-Participer activement à une alliance stratégique entre l'ACCOBAMS, la CGPM, l'UICN-Med, et le PNUE/PAM à travers le CAR/ASP, avec la collaboration de MedPAN, pour la conservation spatiale et l'utilisation durable de l'environnement marin en Méditerranée	Secrétariat, CAR/ASP, CGPM, UICN, MedPAN	Parties Pays riverains non Parties Autres experts	Document sur la Stratégie de coopération conjointe	TE	FA, FE

Annexe 2

AXES FONDAMENTAUX DE CONSERVATION POUR LE TRIENNAT 207-2019 ET RESOLUTIONS PERTINENTES

CA 1 AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR L'ETAT DE CONSERVATION DES CÉTACÉS

CA 1 a - Estimation des populations de cétacés et distribution : ACCOBAMS Survey Initiative – Résolution 6.13

CA 2 RÉDUIRE LES PRESSIONS HUMAINES SUR LES CÉTACÉS, EN PARTICULIER CELLES PROVOQUÉES PAR LES CAPTURES ACCIDENTELLES, LA DÉGRADATION ET LA PERTE D'HABITATS (POLLUTION)

CA 2 a - Interactions avec les pêcheries– Résolution 6.16

CA 2 b - Bruit d'origine anthropique– Résolutions 6.17 & 6.18 (MMO)

CA 2 c - Collisions avec les navires– Résolution 6.19

CA 2 d - Observation des cétacés (whale watching) – Résolution 6.21

CA 2 e - Débris Marins

CA 2 g - Plans de conservation des espèces - – Résolution 6.15 & Résolution 6.21

CA 2 i - Pollution chimique et biologique

CA 4 AMELIORER LES CAPACITES DES ORGANISATIONS ET DES EXPERTS NATIONAUX– Résolution 6.22 & Résolution 6.23

CA 5 AMELIORER L'EFFICACITE DE LA CONSERVATION DES HABITATS CRITIQUES DES CETACES– Résolution 6.24